

ELECTIONS des 11 et 12 février 2026
Conseil de l'UFR Odontologie
COLLEGE BIATSS

PROCES VERBAL de PROCLAMATION des résultats

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L719-1, L719-2, L721-1 et suivants, L713-9 et D719-1 et suivants,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 modifié portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'arrêté DAJIM n° 186/2025 du 17 décembre 2025 portant organisation des élections au Conseil de l'UFR Odontologie,

VU les procès-verbaux de dépouillement du scrutin en date du 12 février 2026,

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	12
Nombre de bulletins dans l'urne	10
Taux de participation	83,33 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	8
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de sièges	2

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Gregnac	2	0
DENTATEAM	3	1
Odonscofi	3	1

Sont déclarés élus au 13 février 2026

Liste	Candidat	
DENTATEAM	Vella Charly	Élu
Odonscofi	Loth Edwige	Élue

Dates du scrutin : du 11/02/2026 à 09h00 au 12/02/2026 à 17h00.

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Fait à Nice le 13 février 2026

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
Ressources Humaines et Modernisation
Florence PISANO



En application des dispositions des articles D.719-38 et suivants les parties souhaitant se pourvoir contre la présente décision devront saisir la Commission de Contrôle des Opérations Electorales au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats et le Tribunal Administratif de Nice au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales